

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mai 2018

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES - (N° 778)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL205

présenté par
Mme Louis, rapporteure

ARTICLE 4

À l'alinéa 18, substituer à la seconde occurrence du mot :

« le »,

le mot :

« un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.